

Allonnes le journal

Flash info
Août 2020

Le mot du Maire

SOMMAIRE

- Mot du Maire
- Nouveaux élus
- Conseil et commissions
- Travaux en cours
 - ✓ Pôle Allonnais Multi-Activités
 - ✓ Rue Albert Pottier
 - ✓ Maison de retraite
- Urbanisme
 - ✓ Anjou Cœur de Ville
 - ✓ Lotissement « Les Lisières »
- Maison des adolescents
- Enquête publique Authion
- Liens utiles
- Infos mairie
- Communication

Information :

La mairie dispose de locaux à louer.
Se renseigner auprès du secrétariat.

Nouveaux terrains à bâtir aux
Lisières, page 5

GRATUIT

Distribution toutes boîtes
Tirage à 1450 exemplaires

Directeur de la publication :

Jérôme Harrault

Rédaction : Philippe Berthelot,
Françoise Lamy, Bernard Mercier,
Vincent Lépy, et Sacha Merlin

Mairie d'Allonnes

135, rue Albert Pottier

BP 23

49650 ALLONNES

Tél : 02 41 52 00 30

Fax : 02 41 38 86 65

Mail : mairie@allonnes-49.fr

Site : www.allonnes-49.fr



Ouverture au public

- du lundi au samedi : 9 h-12 h

- lundi, mardi, jeudi 14 h - 17 h 30

Chères Allonnaises, chers Allonnais,

17 mars - 11 mai : ces deux dates resteront gravés dans l'histoire. Presque 2 mois de confinement imposés à tous les habitants, mesure indispensable pour freiner la propagation du COVID-19.

Je tiens à remercier celles et ceux qui se sont mobilisés durant toute cette période difficile en venant en aide à leur famille, leurs amis, leurs voisins ou à la collectivité, mais également à exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble du corps médical pour le travail considérable effectué comme : les services à la personne, les infirmières, la maison de retraite « Résidence Le Bois Clairay » et bien d'autre encore pour le travail fourni et leur sérieux. Le personnel communal, a lui aussi été très sollicité et mobilisé durant cette période, je remercie l'ensemble des agents pour leur travail et leur réactivité.

Malgré tout, le 15 mars vous avez dû sortir de chez vous afin de vous rendre aux urnes. Le scrutin fut un peu bousculé, comme nous tous, par la pandémie, qui restera toujours et pour tous une épreuve à traverser, tant que le vaccin ne sera pas mis au point. Je tiens à vous remercier très sincèrement, toutes et tous, pour votre participation et de la franche confiance que vous avez témoignée au travers de vos suffrages à l'ensemble de l'équipe que j'ai eu l'honneur de conduire.

L'installation du Conseil Municipal et des commissions municipales s'est déroulée les 27 mai et 2 juin 2020. Nous sommes maintenant prêts à œuvrer dans un esprit constructif. C'est donc avec un grand plaisir que je m'adresse à vous en ce début de mandat pour vous présenter ce nouveau flash info. Certes, nous débutons dans un contexte très particulier, mais soyez assurés de la détermination de chacun de vos nouveaux élus que vous découvrirez à travers ce numéro.

Malgré toutes les difficultés que générera encore l'actuelle pandémie, notre profond et sincère désir est de poursuivre, et plus encore, de réaliser les objectifs et les projets que nous nous sommes fixés pour le bien-vivre et l'avenir de notre commune pôle Allonnaise.

Soyons optimiste, notre pays se relèvera de cette épreuve, comme il a toujours su le faire au cours de son histoire.

Continuons à être vigilant ensemble, faites attention à vous, tout en protégeant les autres, en ayant toujours les bons réflexes de protections sanitaires ; port du masque, respect de la distanciation sociale, lavage des mains, utilisation du gel hydro-alcoolique.

Restons unis et solidaires en toutes circonstances et gardons confiance en l'avenir.

En attendant, je vous souhaite une agréable lecture.

Votre Maire,

Jérôme Harrault



Les élus :

Vos élus municipaux
Mandat 2020-2026



Maire
Jérôme
HARRAULT



1^{er} adjoint
Marie-Luce
DURAND



2^{ème} adjoint
Bernard
MERCIER



3^{ème} adjoint
Christine
MAISONNEUVE



4^{ème} adjoint
Philippe
BERTHELOT



5^{ème} adjoint
Maryvonne
NEAU



6^{ème} adjoint
Alain
BLAIN



Françoise LAMY



Yvonne ANDRAULT



Bernard VAUSSOUÉ



Dina FAGE



Marie-Christine
HARREGUY



Fabienne CORNILLEAU



Philippe BREC



Pascal BIÉMON



Laurent ROINÉ



Laurence COMBET



Sacha MERLIN



Vincent LÉPY



Danielle PÉCOURT



Louis KENEN



Alain RENARD



Valérie LE SELLEC

Le Conseil municipal et ses commissions :

Pôle Moyens généraux *Président : Jérôme HARRAULT*

Commission : Finances

Membres : Marie-Luce DURAND, Bernard MERCIER, Christine MAISONNEUVE, Philippe BERTHELOT, Maryvonne NEAU, Alain BLAIN, Vincent LÉPY, Louis KENEN.

Commission : Personnel

Membres : Marie-Luce DURAND, Bernard MERCIER, Christine MAISONNEUVE, Philippe BERTHELOT, Maryvonne NEAU, Alain BLAIN, Marie-Christine HARREGUY, Alain RENARD.

Pôle Urbanisme – Économie – Aménagement du territoire - *Président : Jérôme HARRAULT* *Vice-présidente : Marie-Luce DURAND*

Commission : Urbanisme – Aménagement du territoire – Qualité de vie

Membres : Marie-Luce DURAND, Bernard MERCIER, Christine MAISONNEUVE, Philippe BERTHELOT, Maryvonne NEAU, Alain BLAIN, Françoise LAMY, Yvonne ANDRAULT, Bernard VAUSSOUÉ, Dina FAGE, Philippe BREC, Pascal BIÉMON, Vincent LÉPY, Louis KENEN, Alain RENARD.

Commission : Économie – Artisanat – Commerce

Membres : Marie-Luce DURAND, Bernard MERCIER, Françoise LAMY, Bernard VAUSSOUÉ, Laurent ROINÉ, Vincent LÉPY, Louis KENEN.

Pôle Bâtiments – Patrimoine – Transition énergétique - *Président : Jérôme HARRAULT* *Vice-président : Bernard MERCIER*

Commission : Bâtiments – Patrimoine – Accessibilité – Sécurité bâtiments – Transition énergétique

Membres : Marie-Luce DURAND, Bernard MERCIER, Christine MAISONNEUVE, Alain BLAIN, Françoise LAMY, Yvonne ANDRAULT, Marie-Christine HARREGUY, Philippe BREC, Pascal BIÉMON, Laurent ROINÉ, Laurence COMBET, Vincent LÉPY, Alain RENARD.

Pôle Scolaire – Culturel - *Président : Jérôme HARRAULT* *Vice-présidente : Christine MAISONNEUVE*

Commission : Scolaire – restaurant scolaire

Membres : Christine MAISONNEUVE, Yvonne ANDRAULT, Marie-Christine HARREGUY, Fabienne CORNILLEAU, Philippe BREC, Laurent ROINÉ, Laurence COMBET, Danielle PÉCOURT.

Commission : Culture – Programmation PAMA – Tourisme

Membres : Marie-Luce DURAND, Christine MAISONNEUVE, Dina FAGE, Marie-Christine HARREGUY, Fabienne CORNILLEAU, Philippe BREC, Laurent ROINÉ, Laurence COMBET, Sacha MERLIN, Vincent LÉPY, Danielle PÉCOURT.

Pôle Communication – Usages numériques – Citoyenneté - *Président : Jérôme HARRAULT* *Vice-président : Philippe BERTHELOT*

Commission : Communication – Site Internet – Réseaux sociaux

Membres : Bernard MERCIER, Philippe BERTHELOT, Françoise LAMY, Sacha MERLIN, Vincent LÉPY.

Commission : Citoyenneté – Sécurité civile – Vidéo surveillance

Membres : Philippe BERTHELOT, Françoise LAMY, Bernard VAUSSOUÉ, Philippe BREC, Sacha MERLIN.

Commission : Relation avec les associations – Fêtes et cérémonies – Jeunesse

Membres : Bernard MERCIER, Philippe BERTHELOT, Françoise LAMY, Marie-Christine HARREGUY, Fabienne CORNILLEAU, Philippe BREC, Laurent ROINÉ, Laurence COMBET, Valérie LE SELLEC.

Pôle Social - *Président : Jérôme HARRAULT* *Vice-présidente : Maryvonne NEAU*

Commission : Maison de l'Enfance

Membres : Maryvonne NEAU, Fabienne CORNILLEAU, Danielle PÉCOURT.

Commission : Logements

Membres : Maryvonne NEAU, Fabienne CORNILLEAU, Philippe BREC, Laurence COMBET, Valérie LE SELLEC.

Commission : Maison France Services

Membres : Maryvonne NEAU, Fabienne CORNILLEAU, Philippe BREC, Laurent ROINÉ, Laurence COMBET, Valérie LE SELLEC.

Pôle Voirie – Réseaux – Environnement - *Président : Jérôme HARRAULT* *Vice-président : Alain BLAIN*

Commission : Voirie et réseaux – Espaces verts – Accessibilité et sécurité routière – Agriculture – Cimetière

Membres : Alain BLAIN, Françoise LAMY, Philippe BREC, Pascal BIÉMON, Sacha MERLIN, Alain RENARD.

Commission Permanente : Appel d'Offres

Président : Jérôme HARRAULT

Membres titulaires : Bernard MERCIER, Alain BLAIN, Bernard VAUSSOUÉ.

Membres suppléants : Marie-Luce DURAND, Yvonne ANDRAULT, Philippe BREC.

Commission : CCAS

Président : Jérôme HARRAULT

Vice-président : Maryvonne NEAU

Membres : Yvonne ANDRAULT, Dina FAGE, Fabienne CORNILLEAU, Philippe BREC, Laurent ROINÉ.

En savoir plus



Les autres commissions et les commissions intercommunales peuvent être consultées sur le site Internet de la commune et le panneau d'affichage du parking de la mairie, rue Albert Pottier.

Travaux en cours

PAMA -Pôle Allonnais Multi-Activités :



C'est après trois longues années de fermeture que le FOYER RURAL, devenu PAMA (Pôle Allonnais Multi-Activités), va reprendre vie de toutes ses activités associatives :

danse, gym, yoga, ABCD (prévention des chutes), informatique, atelier mémoire, chorale, soirées dansantes, lotos, réunions, événements du Téléthon, vins d'honneur, réunions familiales, spectacles ... et bien d'autres encore.

Il est actuellement en phase de finitions : peinture, carrelage et faïence.

Des salles relevées de couleurs tendances pour vos festivités, toutes dotées d'office-cuisine pour une bonne harmonisation.

Ce PAMA s'ouvre également sur d'autres perspectives, notamment par l'agrandissement du pôle médical avec la venue éventuelle de nouveaux professionnels de santé.

Suite aux aléas que vous connaissez, la crise sanitaire « COVID 19 » est venue se greffer, entraînant une nouvelle fois du retard sur l'échéance finale des travaux. La commission sécurité passera fin septembre pour officialiser son ouverture au public courant octobre 2020.

L'inauguration avec les financeurs, nos représentants institutionnels et le tissu associatif local, lancera son accès au public.

Ce projet est cofinancé par l'Etat, la Région, l'Agglo, le PNR LAT via le TEPCV, le SIEM, l'Europe (FEDER).

Rue Albert Pottier - Travaux de renforcement des réseaux d'eau :

Nous vous avons déjà informé des travaux de renforcement des réseaux d'eau potable et assainissement de la rue Albert Pottier. C'est un chantier porté par l'Agglomération de Saumur sur une durée d'environ 7 mois.

L'opérateur de ces travaux a identifié 3 phases :

De la rue Du Bellay à la place du Cheval Blanc,

De la place du Cheval Blanc à la rue du Prieuré,

De la rue du Prieuré à la CAFPAS.

En raison des mesures de confinement liées au COVID-19, les phases ont été inversées. Débutés le 16 avril 2020, les travaux ont commencé devant les bâtiments de la CAFPAS, et sont aujourd'hui à proximité de la mairie. Ils se termineront à la fin de cette année à la jonction avec la rue Du Bellay.

Nous avons pu maintenir l'activité de notre centre-bourg durant la première phase (Fleuriste, Office Notarial, Agence Groupama) et nous nous efforcerons de faire de même, tout au long de ces travaux.

Selon la situation des réseaux et notre préoccupation, toujours présente, pour la sécurité de tous, nous sommes parfois amenés à mettre en place des circulations alternées, des déviations, des sens uniques ; comme celui de la rue du Lavoir, depuis le milieu de l'été, afin d'assurer la sécurité de la Maison de l'Enfance.

Nous demandons à toutes et à tous de faire preuve de civisme et de compréhension.

Nous avons encore devant nous quelques mois de perturbations dans le cœur de notre bourg, mais il s'agit bien de travaux d'amélioration de nos réseaux d'eau potable et d'assainissement, qu'il nous faut impérativement mener avant le projet stratégique pour notre territoire : *Anjou Cœur de ville* que vous pouvez découvrir ci-après.



Maison de retraite « Le Bois Clairay » :



La phase 1, concernant l'extension de l'EHPAD avec la construction de 6 chambres, destinées à l'accueil de jour, et la phase 2, concernant la construction de l'UPAD (Unité pour Personnes Âgées Désorientées) avec l'aménagement du patio central et de différents pôles : santé, administratif, animation et cuisine ; sont terminées et réceptionnées.

La phase 3 démarrée début janvier, a connu quelques arrêts avec l'épidémie mais l'activité a pu reprendre par groupe de petites équipes. Cette 3^{ème} phase concerne des travaux intérieurs et extérieurs. Côté intérieur, la salle principale et le salon Margot, ont été agrandis et un salon dédié aux familles va être créé. Quant à l'extérieur, seront réalisés en fin de chantier avant la réception, des travaux de VRD, de béton balayé et d'enrobé ainsi que l'ensemble des ravalements. Deux patios seront également aménagés.



L'achèvement des travaux est prévu fin août pour une réception courant septembre 2020.

Par la suite, seront réalisés avant décembre les espaces verts ; l'engazonnement et les plantations d'arbres.

Un point sur l'urbanisme

Anjou Cœur de Ville:



La commune s'est lancée dans le dispositif de revitalisation urbaine « Anjou Cœur de Ville ».

Les objectifs de cette démarche sont de favoriser l'installation de nouveaux habitants en centre-ville, valoriser le patrimoine architectural, aménager les espaces publics, développer les commerces et les services et améliorer les déplacements notamment les modes doux (piétons, cyclistes...).

La mise en œuvre concrète du dispositif va se traduire par la signature d'une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain au dernier trimestre 2020 et pour une durée de 6 ans.

Ainsi, les propriétaires privés du centre-ville, pourront bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières (sous conditions de ressources) pour rénover leur bâti. Il existe également un dispositif complémentaire ; le Programme d'Intérêt Général de lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. Celui-ci est ouvert à tous les habitants de la commune et est attribué sous certaines conditions (revenus, logement de plus de 15 ans, être propriétaire...). Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez prendre contact auprès du Service Habitat du Département au 02.41.18.80.79. La Communauté d'Agglomération peut également apporter un soutien financier sous réserve d'éligibilité aux aides de l'ANAH. Pour tout complément d'information, vous pouvez prendre contact auprès du Pôle Habitat au 02.41.40.45.56



*Illustrations : Perspectives
rue Albert Pottier*

Lotissement « Les Lisières » :

La commune va débiter les travaux de viabilisation du lotissement *Les Lisières* en septembre.

Le site propose 41 lots dont 37 à bâtir, libre de constructeurs. Ces terrains de 351 à 863 m² sont disponibles à partir de 23 517 € TTC.



La desserte se fera par la Rue Charles Baudelaire.

La voirie interne à double sens, sera constituée d'une zone 20km/h appelée zone de rencontre.

Plusieurs poches de stationnements seront aménagées et destinées préférentiellement aux visiteurs.

Une placette paysagère sera présente au cœur du projet comprenant des espaces publics conviviaux, végétalisés, facilement accessibles par les piétons et protégés de la circulation. Enfin, un bassin paysager sera disposé au Sud, assurant la gestion des eaux pluviales.

Des liaisons douces structurantes traverseront le site et sa placette du Sud au Nord. Deux coulées vertes longeant le site, l'une à l'Ouest et l'autre au Sud viendront renforcer le maillage. Cette dernière sera prolongée jusqu'à la rue du Bellay, facilitant ainsi le lien avec le cœur de bourg.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie.

Maison des adolescents : Permanence aux Arcades



Depuis le 6 juillet 2020, la MDA (Maison des Adolescents) est présente sur Allonnes, aux Arcades, 153 rue Albert Pottier. Gratuit, c'est avant tout un lieu d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'orientation, qui prend en compte toute question plus ou moins ordinaire d'adolescence dans le champ de la santé, de la famille, de la sexualité, du mal-être, du droit, des dépendances, de la scolarité... Elle s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans venant seuls ou accompagnés mais est également ouverte aux parents préoccupés par le comportement de leur adolescent ou les difficultés rencontrées avec lui. Les permanences de l'antenne saumuroise de la Maison des Adolescents ont lieu tous les 15 jours, les lundis, de 16h à 19h, avec ou sans rendez-vous. La prochaine séance est le lundi 31 août. Des renseignements peuvent être pris à l'antenne de Saumur au 02.41.83.30.82.

Enquête publique OUGC :



L'OUGC Authion (Organisme Unique de Gestion Collective de l'irrigation du Bassin de l'Authion) assure la répartition des volumes d'eau d'irrigation pour 700 exploitations sur 18 000 hectares. Cela représente un prélèvement annuel de 10 à 30 millions de m³ d'eau (superficielles ou souterraines) selon les années. Le contrat territorial eau 2020-2023 co-signé avec la Chambre d'Agriculture et partenaire du SMBAA (Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents), se poursuit avec une enquête publique sur la période du 27 août au 30 septembre 2020.

- Deux permanences sont proposées à la Mairie d'Allonnes les mercredi 9 et jeudi 24 septembre 2020.

Liens utiles :

- PNR (nouveau site Internet) : <https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/>
- Nouveau PLUi depuis le 5 mars 2020: <https://www.saumurvaldeloire.fr/infos-demarches/urbanisme-agglo/item/le-plui-du-secteur-saumur-loire-developpement>
- Programme Local de l'Habitat (PLH) : <https://www.saumurvaldeloire.fr/infos-demarches/amenagement/programme-local-de-l-habitat-plh>
- Kyrielle, gestion des déchets : <https://www.saumur-aggloproprete.fr/>

Infos mairie :

- Suite aux nombreux appels concernant la divagation de chiens sur la commune, nous rappelons aux propriétaires qu'ils ne doivent pas laisser leurs animaux errer dans les rues sous peine d'amende. De même que, les détenteurs de chiens se doivent de respecter le voisinage et de limiter les aboiements intempestifs. Au 1^{er} juillet, le tarif de la prise en charge des chiens au chenil communal a été modifié : 90€ la prise en charge suivi de 10€ par jour.
- La mairie ne cautionne aucun démarchage téléphonique, ni à domicile.
- Pour obtenir un RDV auprès du Conciliateur de Justice, présent tous les 2^{ème} vendredi de chaque mois aux Arcades, contacter le secrétariat de la mairie au 02.41.52.00.30.
- Nouveau tarif de dépôts illicites sur la voie publique depuis le 1^{er} juillet, porté à 100€.
- Selon l'arrêté 2020-26 du maire en date du 2 juin 2020, la consommation de boissons alcoolisées est interdite sur toutes les voies communales, et dans les espaces publics situés dans l'agglomération, tous les jours entre 21h et 6h du matin.
- Le dispositif « Participation citoyenne » est en place sur le territoire communal. Nous encourageons la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre ou la mairie de tout fait particulier.



Communication :

La commune dispose de plusieurs supports de communication :

- L'application IntraMuros-Gratuite. Téléchargeable sur votre téléphone mobile ou sur tablette, c'est l'outil indispensable pour recevoir rapidement les informations concernant votre commune.
- Une page Facebook intitulée « Mairie d'Allonnes »
- Un site internet : <http://www.allonnes-49.fr/>
- Les panneaux d'affichages papier et numérique sur le Parking de la Mairie.

